



Sentier de la tourbière des Froux

Départ : **MANOU**

Arrivée : **MANOU**

Niveau : **Facile**

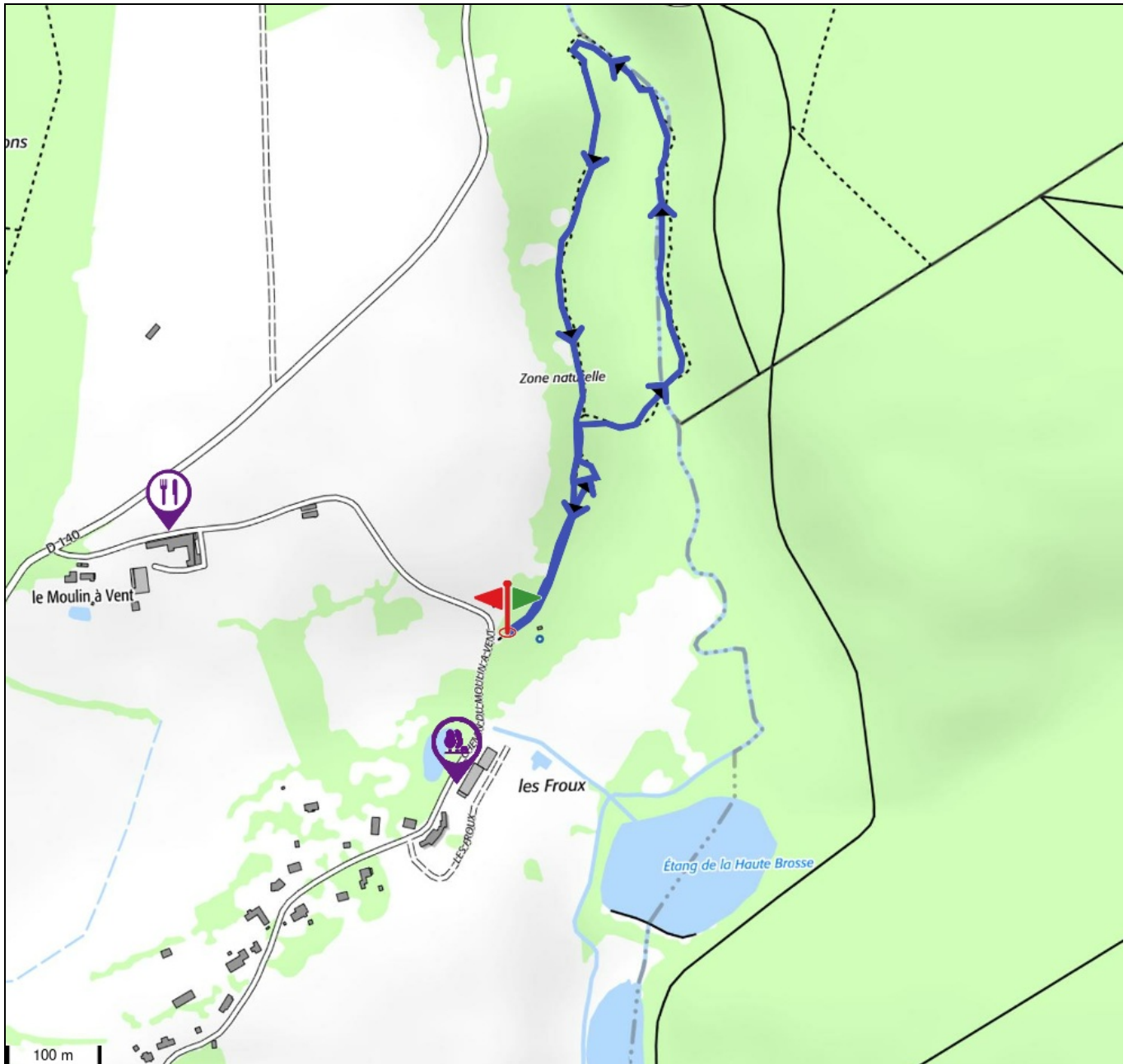
Note : ★★★★★

Durée moyenne : **1:00**

Longueur : **1,47 km**

Dénivelé positif : **550 m**

Dénivelé négatif : **-497 m**




DESCRIPTION DU CIRCUIT

Située en lisière de la forêt domaniale de Senonches, sur la commune de Manou et dans le périmètre du Parc Naturel Régional du Perche, la Tourbière des Froux est une petite zone humide communale de 8,5 ha d'une grande richesse écologique. Sentier non balisé. Plusieurs espèces floristiques caractéristiques des tourbières acides : la Linaigrette, la fougère Osmonde royale, tapis de Spheignes...

DÉTAIL DE VOTRE RANDO

MANOU - Au parking, entrer dans le site par le sentier situé à gauche du panneau d'accueil. Suivre le chemin de terre. Prendre ensuite à droite dans la tourbière par le chemin sur pilotis. Remonter et poursuivre le chemin vers le deuxième chemin sur pilotis qui finit en lisière de la forêt domaniale de Senonches. Prendre sur la gauche jusque sur un troisième pilotis. Puis le chemin revient vers le départ par le sous-bois.

INFOS PRATIQUES À PROXIMITÉ

 Restauration	
Auberge du moulin à vent 23 chemin du moulin à vent 28240 MANOU	02 37 81 85 48 http://aubergedumoulinavent.com
Bar de la Grange 12 rue Louise Koppe 28240 MANOU	02 37 81 89 13
 Site naturel	
La Butte Montmarthe La Butte Montmarthe 28140 TILLAY-LE-PENEUX	02 37 28 54 48 https://www.cen-centrevaldeloire.org
La pelouse de Bonville Les Pelouses de Bonville 28700 AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN	02 37 28 54 48 https://www.cen-centrevaldeloire.org/un-conservatoire-pour-la-nature/les-espaces-naturels-preserves/56-eure-et-loir/167-la-pelouse-de-bleury-commune-de-bleury
La Tourbière des Froux Les Froux 28240 MANOU	02 37 28 54 48 http://www.cen-centrevaldeloire.org
Les Côtes de Boncourt Les Côtes de Boncourt 28260 OULINS	02 37 28 54 48 http://www.cen-centrevaldeloire.org

BALISAGE DES SENTIERS

Selon les types de pratiques, certains circuits sont balisés dans un sens, d'autres dans les deux sens. Les circuits nature ne sont pas balisés. Pour plus d'informations sur le balisage, consultez la page randonnees.eurelien.fr/le-balisage

CHARTRE DU RANDONNEUR

Les circuits à pied, à VTT et à cheval empruntent des chemins et sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tous types de randonneurs. A ce titre, nous vous invitons à suivre les conseils présents sur la page randonnees.eurelien.fr/la-charte